



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **SmartNose SA**, Rue Fleur-de-Lys 9,  
2074 Marin-Epagnier
2. Délai pour contester l'état de collocation:  
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:  
10 jours après la publication
4. **Remarques:** But : développement, commercialisation et production d'appareils d'analyse chimique ainsi que tous services y relatifs; exercer tous mandats de gestion et d'administration liés aux participations directes et indirectes et fournir tous services qui s'y rapportent, notamment une assistance administrative, financière et commerciale.  
Dans le délai de dix jours, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites  
2053 Cernier

00680621

